

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1. Seuls seront publiés des articles et illustrations originaux.

2. *Dactylographie.*

- 1) Les manuscrits doivent être dactylographiés sur une face de papier commercial, avec un double interligne et des marges de 2 cm au moins sur les 4 côtés.
- 2) L'original doit être envoyé avec une série d'illustrations au Secrétaire général de la Société, 31, rue Vautier, Bruxelles 4, et ne sera pas retourné à l'auteur. Celui-ci conserve une copie qui lui permettra de faire la correction des épreuves.
- 3) Il faut faire figurer dans le texte des indications mentionnant l'endroit approximatif où il y a lieu d'introduire les illustrations.
- 4) Il faut éviter autant que possible les notes infrapaginales.

3. *Illustrations.*

La Société prend à sa charge les frais d'illustration dans la mesure des possibilités.

Les dessins au trait doivent :

- 1) être réalisés à l'encre de Chine sur papier de bonne qualité,
- 2) être accompagnés d'une échelle et de la réduction qu'il y a lieu d'appliquer au dessein pour clichage.

Il faut évidemment tenir compte de la justification du Bulletin (11 × 19 cm) pour faciliter la mise en page.

4. *Épreuves.*

- 1) Les auteurs recevront une première et une seconde épreuve, chacune en deux exemplaires.
- 2) Pour chacune des épreuves, les corrections seront portées sur les deux exemplaires.
- 3) Un de ceux-ci sera renvoyé au secrétariat dans les délais fixés par ce dernier.
- 4) Les articles non renvoyés en temps voulu seront reportés au volume suivant.

5. *Corrections.*

Les épreuves seront corrigées à l'encre rouge. Toutes les corrections ou ajoutées autres que les erreurs typographiques seront, en principe, à charge des auteurs.

6. *Tirages à part.*

- 1) L'auteur reçoit gratuitement 50 tirages à part sans couverture.
- 2) Lors du renvoi de la première épreuve, l'auteur précisera le nombre de tirages à part supplémentaires qu'il désire recevoir. Ils seront fournis selon un tarif qui sera communiqué avec la première épreuve.

7. *Références bibliographiques.*

1) Exemples :

Pour un article paru dans un périodique :

DUBBS, C. B.

1960 Subfractions of serum enzymes
Nature, **131** (5) : 1549-1551.

Pour un livre :

KALOW, W.

1962 *Pharmacogenetics*.
Philadelphia, W. B. Saunders Cy, 2 vol., 235 et 317 p.

Pour un article dans un ouvrage collectif ou dans le compte-rendu d'un congrès :

STROMONT, C.

1965 *Mammalian immunogenetics*.
In : *Genetics today. Proc. XI int. Congr. Genet.* The Hague,
1963, **3** : 715-722.

2) Il faut adopter le système de référence Harvard qui consiste à faire apparaître dans le texte, entre parenthèses, le nom de l'auteur, l'année et éventuellement la page à laquelle on se réfère.

3) Les références bibliographiques complètes figurent en fin de texte. Elles sont rangées par ordre alphabétique des noms d'auteurs et comprennent :

- a) le nom de l'auteur suivi des initiales.
- b) à la ligne, l'année de publication. Si plusieurs articles du même auteur ont paru la même année, on ajoute une lettre a, b, c.
- c) le titre complet de l'article.
- d) à la ligne, le titre du périodique abrégé en accord avec la *WORLD LIST OF SCIENTIFIC PERIODICALS* ou in extenso si l'abréviation exacte est inconnue.
- e) le numéro du volume en chiffres arabes et souligné. Ne pas mettre d'indication telle que vol. ou tome.
- f) le numéro du fascicule entre parenthèses suivi du signe : .
- g) le numéro de la première et de la dernière pages de l'article.

Pour un livre :

le nom de l'auteur, les initiales de ses prénoms, la date de publication, le titre, le lieu de publication, le nom de l'éditeur, éventuellement l'édition, le nombre de volumes, la pagination.

Pour un article paru dans un ouvrage publié sous la direction d'un « Éditeur », il faut adopter la disposition pour un article de revue de a) à c), faire suivre de « In : » et mentionner alors la référence du livre telle qu'elle est donnée ci-dessus.

8. *Adresse de l'auteur.*

L'auteur fera figurer son adresse au bas de son article.